



RESUME

L'appel à projets est ouvert aux associations proposant des projets d'accès aux services essentiels (eau, assainissement, gestion durable des déchets, énergies).

Le Label SOLI DEV vise à soutenir des associations parisiennes menant des actions de solidarité internationale.

Le Label Paris Europe soutient les projets qui font la promotion de l'Europe, de ses institutions et de sa pluralité culturelle et linguistique sur le territoire parisien.

THEMATIQUE(S)

Les associations pourront candidater à une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Accès à l'eau potable
- Accès à l'assainissement
- Gestion des déchets ménagers
- Accès à l'énergie

- Thématiques du développement telles qu'énoncées par les Nations Unies dans les Objectifs de Développement Durable.

- Actions originales et ludiques pour favoriser une meilleure compréhension du projet et des valeurs européennes.
- Participation citoyenne, engagement collectif et émergence d'un espace public européen.
- Pluralité culturelle et linguistique européenne.
- Culture de l'égalité et de lutte contre toutes les formes de discriminations.
- Économie sociale et solidaire, développement durable.
- Échanges éducatifs internationaux, notamment numériques.
- Nouvelles technologies et projets innovants notamment dans l'espace public.

ZONE D'INTERVENTION

Pays éligibles à l'aide publique au développement, à l'exclusion des zones classées comme « formellement déconseillées » (ou zones rouges) par le MEAE.

Pays éligibles à l'aide publique au développement, à l'exclusion des zones classées comme « formellement déconseillées » (ou zones rouges) par le MEAE.

Union européenne, Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Monténégro, Norvège, Serbie et Suisse.

ELIGIBILITE DU DEMANDEUR

Associations de loi 1901 ou 1908, ayant plus d'un an d'existence et domiciliées en France.

Associations de loi 1901 domiciliées à Paris, ayant plus d'un an d'existence à la date de dépôt du dossier. Sont exclues les associations lauréates de l'édition précédente.

ONG, Fondations, Universités, Lycées, Collèges, Écoles élémentaires, Associations de loi 1901, ayant plus d'un an d'existence à la date de dépôt du dossier. Sont exclues les associations lauréates de l'édition précédente.

ELIGIBILITE DU PROJET

- Un seul projet par association et par appel à projet.
- Le projet ne doit pas avoir déjà été soumis dans des termes identiques lors de précédents appels à projets.
- Le financement du projet ne peut inclure de phase de diagnostic ou de définition.
- Possibilité de candidater pour un ou plusieurs projets.

- Un projet de développement dans un pays en développement.
- Une restitution du projet auprès des Parisien.ne.s est attendue afin de rendre compte de sa réalisation, de partager son expérience et de valoriser sa portée en impliquant autant que possible des Parisien.ne.s originaires de pays extracommunautaires.
- Le projet doit être réalisé en lien avec des partenaires opérationnels et financiers et des acteurs reconnus.

- Les projets candidats ont une portée européenne : ils impliquent un ou plusieurs pays européens et comportent une complémentarité avec les politiques menées par la Ville de Paris.
- La nature des actions peut être sociale, culturelle, éducative, citoyenne et environnementale.

IMPACT

Les porteurs de projet devront quantifier leur contribution aux Objectifs de Développement Durable selon le cadre fourni dans la note projet.

Une attention particulière sera portée à l'impact environnemental du projet.

Une attention toute particulière sera portée à l'impact environnemental et à la sensibilisation de publics peu touchés par les questions européennes.

DUREE DU PROJET

De 12 à 36 mois

Jusqu'à 18 mois

Jusqu'à 24 mois

MONTANT DES SUBVENTIONS

Montants cumulables, dans la limite de 50% maximum de chacun des volets et de 50% du montant total du projet :
• Accès à l'eau et à l'assainissement : 200 000 €
• Gestion des déchets ménagers : 75 000 €
• Accès à l'énergie : 25 000 €

Jusqu'à 15 000 € par lauréat. La demande de subvention ne peut excéder les 50% du budget global du projet. L'enveloppe totale accordée au financement des projets est de 80 000 €.

Entre 1 000 et 10 000 € par lauréat. La demande de subvention ne peut excéder les 50% du budget global du projet. L'enveloppe totale accordée au financement des projets est de 80 000 €.

DEPOT DES CANDIDATURES

Du 1^{er} octobre au 6 décembre 2018

Du 1^{er} octobre au 6 décembre 2018

Du 1^{er} octobre au 20 décembre 2018

DATE DE REPONSE

Mai 2019

Mai 2019

Mai 2019 (Fête de l'Europe)

CONTACT ET PROCEDURE

aap.solidae@paris.fr

labelsolidev@paris.fr

label europe@paris.fr

CONDITIONS COMMUNES

Utiliser uniquement les cadres de documents prévus à cet effet / Consulter les conditions de participation complètes dans les règlements disponibles sur paris.fr/appelsaprojets

PARIS VILLE SOLIDAIRE

Le rayonnement de Paris ne peut se concevoir sans les actions de solidarité que mène notre ville dans tous les pays du monde.

Avec plus de 6.3 millions consacrés à la solidarité internationale et à la coopération, Paris est aujourd'hui la première collectivité française en matière d'aide publique au développement. Or on le sait, cet engagement en faveur de projets concrets permet à des milliers d'hommes et de femmes d'accéder aux services essentiels.

À travers ses trois appels à projets thématiques – le Label Paris Europe, le Label SOLIDEV et SOLIDAE – comme à travers ses actions de coopération décentralisée ou encore par le soutien qu'elle apporte à tous les Parisien.ne.s désireux de s'engager, Paris fait pleinement vivre la promesse d'un monde tourné vers davantage de justice et de solidarité.

ANNE HIDALGO, Maire de Paris

INFOS PRATIQUES

La Mairie de Paris propose des séances d'information et de conseil dans différentes Maisons des associations parisiennes. Pour connaître les dates, heures et lieux de ces réunions, rendez-vous sur : paris.fr/appelsaprojets

Toutes les infos sur international.paris.fr

- **Dossiers de candidature téléchargeables en ligne**
- **Conditions de participation (règlement intérieur)**
- **Annexes**
- **Liste des pays éligibles pour chaque appel à projets**
- **Projets retenus les années précédentes**
- **Dates des réunions d'information**

Pour plus d'informations et pour candidater, rendez-vous sur paris.fr/appelsaprojets

KEPPYROUX/LAFFOLAY

UNE PUBLICATION
DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE
AUX RELATIONS INTERNATIONALES
DE LA MAIRIE DE PARIS

Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé sur papier recyclé



MAIRIE DE PARIS

APPELS À PROJETS PARIS SOUTIEN VOTRE PROJET À L'INTERNATIONAL



SOLIDAE
LABEL SOLIDEV
DU 1^{ER} OCTOBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018
LABEL PARIS EUROPE
DU 1^{ER} OCTOBRE AU 20 DÉCEMBRE 2018
Informations et conditions de participation
sur Paris.fr/appelsaprojets

